

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ajaccio, le 16 janvier 2025

Des perquisitions ont eu lieu ce jeudi, au domicile privé du maire d'Ajaccio, à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio et au siège de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien (CAPA), dans le cadre d'enquêtes préliminaires visant les activités professionnelles et les fonctions d'élu de Stéphane SBRAGGIA.

Ces opérations ont été menées sous l'autorité de Jean-Philippe NAVARRE, procureur de la République de Bastia.

Les enquêtes portent sur des soupçons « *d'abus de confiance, recel d'abus de confiance, détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts* ». Des chefs d'accusation pour le moins choquants et en totale contradiction avec les valeurs portées par le maire d'Ajaccio, président de la CAPA et ses équipes.

Stéphane SBRAGGIA réaffirme avec force son intégrité et sa volonté inaltérable de défendre les intérêts de son territoire et de ses habitants.

Il convient de rappeler que les élus locaux, en première ligne des enjeux de leur territoire, sont de plus en plus souvent confrontés à une pression importante, entre responsabilités croissantes, attentes légitimes de leurs administrés et un climat général de défiance envers les institutions.

Stéphane SBRAGGIA continuera à communiquer en toute transparence sur cette situation et se tient à l'entière disposition des enquêteurs. Il réaffirme sa confiance en la Justice, tout en appelant au respect des institutions et de celles et ceux qui en assurent l'efficacité quotidienne.